

20 mars 2015 – n° 07
150027

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAINT-DIE-DES-VOSGES PAR LA PRISE D'UNE COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE INTITULEE « POLITIQUE DU LOGEMENT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-17 relatif à la modification des compétences d'un E.P.C.I. ;

Vu la délibération n° 2015/01/03 du conseil communautaire de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges en date du 21 janvier 2015, décidant la prise d'une compétence supplémentaire intitulée « Politique du Logement » et définissant l'intérêt communautaire par la mise en œuvre d'une politique du logement dans le cadre du programme « Habiter mieux en Déodatie » ;

Considérant que les conseils municipaux des communes membres doivent se prononcer sur cette modification statutaire dans un délai de trois mois à compter de la date de la notification de la délibération du conseil communautaire ;

Considérant que l'intérêt communautaire de cette compétence supplémentaire a été défini dans ladite délibération ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ACCEPTE :

* la modification des statuts de la Communauté de communes de Saint-Dié-des-Vosges par la prise d'une compétence supplémentaire intitulée « Politique du logement » ;

* de définir l'intérêt communautaire de cette compétence de la façon suivante : mise en œuvre d'une politique du logement dans le cadre du programme « Habiter mieux en Déodatie ».

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 20 mars 2015

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES (présente à partir du point n° 14), Ramata BA

Excusées et ont donné procuration :

Dominique CHOBOUT	à	Jean-Paul BESOMBES
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Jacqueline THIRION	à	Bruno TOUSSAINT
Christine URBES	à	Serge VINCENT
Nadia ZMIRLI	à	Michel CACCLIN

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
